FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE

BUREAU DU 25 novembre 2024 en VISIOCONFERENCE
RELEVE de DECISIONS
SEANCE TENUE EN VISIOCONFERENCE DE 18h30 A 20h20

PRESENTS :

Membres du Bureau
RECHEDE Michel (Président) - AUTIER Philippe – IRAZOQUI Daniel – LARROUDE Denise – DANDALEIX Christian et TEINTURIER Jennifer (Vice-Présidents) - DEGOS Jean-Marc (Secrétaire Général) – CASSAGNE Jacques (Trésorier Général) -

Charges de Mission Permanents
BELLAMY Pierre – GOURDY Jean-Jacques – DEGUILHEM Christophe – COMET Thierry – LEHAY Julien – BRASSET Bertrand et Henri SYLVESTRE

1/ REGLES DE BIENSEANCE LORS DES VISIOS BUREAU (Michel & Philippe)
Michel marque début et fin temps imparti – Ne pas s'écarter de l'OJ – Prise de paroles construites et synthétiques – Questions posées avec doigt levé – Ecouter sans couper

2/ CHOIX JOUR BUREAUX HEBDOS
Les Bureaux auront lieu les mardis à 18h30 sauf raison exceptionnelle

3/ DATE AG RENOUVELLEMENT CAC (Jacques)
Le renouvellement du mandat de 6 ans du Commissaire aux Comptes n'ayant pas été inscrit à l'OJ de la dernière Assemblée Générale de ligue, elle se tiendra en visioconférence (vote des GPRES en distanciel) le samedi 21 décembre 24 à 11h00. Les convocations aux clubs devront être envoyées avant le 04 décembre.
En charge convocations + modalités règlementaires AG distancielle : Jean-Marc

4/ CALENDRIER DES REUNIONS AVANT LE 30 juin 2025
CODIR le samedi 29 mars 2025 à 10h00 (lieu à déterminer)
CODIR le samedi 07 juin 2025 à 10h00 (lieu à déterminer)
AG ORDINAIRE le samedi 28 juin 2025 à 10h00 (lieu à déterminer – probablement dans un club)
En charge lieu AG : Michel, Philippe et Jean-Marc

5/ FINALISATION COMPOSITION DES COMMISSIONS REGIONALES (Philippe)
Les Présidents des C° élus le 18 novembre doivent communiquer la composition finalisée de leur commission respective avant le 06 décembre pour proposition au Bureau du 10 décembre.
La C° SECURITE qui avait été omise a été rajoutée ; Michel proposera au Président sortant de la reconduire.
En charge relance Pdts C° : Philippe
En charge relance Sébastien CONCHY – Directeur Général - Compo C° sortantes : Jean-Marc

6/ COMMISSION EDR
Sur proposition de Christian elle intègrera les 12 Présidents de CODEP ou leur représentant désigné.
La C° se réunira le 21 décembre 2024 afin d'organiser la seconde phase du Challenge M14 dont la phase 1 s'achève le 07 décembre 2024.
En charge convocation C° du 21 décembre 2024 : Marie LASCOU

7/ BILLETTERIE MATCHS INTERNATIONAUX (Jean-Marc)
Jean-Marc a rendez-vous avec Monique SANTACANA le 27/11 à Gradignan afin de récupérer l'intégralité du dossier (y compris son historique) et d'en comprendre et d'en clarifier sa gestion pour aller vers une totale transparence (quotas clubs, codep, ligue, etc…)
Retour d'information au prochain Bureau

8/ LANCEMENT DES PLATEAUX RUGBY A 5 (Julien)
Julien réalise actuellement avec l'aide de Jacques MARCHETTI un ''audit'' du rugby à 5 dans notre Région.
La 1ère action à pérenniser est celle se déroulant en Gironde, dont l'organisation était jusqu'alors confiée au CODEP 33.

Une quarantaine d'équipes participent à ces plateaux, en contrepartie d'un droit d'engagement annuel de 200 €.
Julien propose au Bureau :

- De **reprendre au niveau de la ligue l'organisation de ces plateaux**.
- D'en porter le droit d'engagement à 100€ pour 24/25, considérant qu'ils ne débuteront qu'en janvier.
- D'en ''flécher'' l'intégralité des recettes liées au droits d'engagement à des dépenses directement liées à cette activité, sous le contrôle de la C° RUGBYS LOISIR

Propositions validées à l'unanimité.
Information du CODEP 33 : Julien LEHAY

9/ Challenge Rugby Santé Nouvelle aquitaine
Julien et Katia suivent l'organisation de cette manifestation (17 mai 25) qui est sur les rails.

10/ PREMIERS TRAVAUX C° DES EPREUVES (Denise & Christian)
C° des Epreuves Jeunes se réunira le 03 décembre (phase 2 des championnats en cours).
C° des Epreuves Seniors se réunira fin décembre pour plancher sur la structuration des Championnats régionaux 25/26.

Le sujet d'une éventuelle évolution de l'organisation sportive et logistique des finales de Terroirs sera examiné à l'horizon 25/26 (aucun changement pour la saison en cours).
Christian souligne la nécessité de prendre en compte les moyens financiers que ces finales procurent aux CODEP, nécessaires à leur équilibre budgétaire.
Cette réflexion devra être menée méthodiquement et en concertation avec les CODEP.

11/ EXAMEN DE LA PROPOSITION DE Pascal CAZAUX SUR LA CONSTITUTION D'UN ''COLLECTIF'' DES CODEP (Christian)
Cette proposition faisant suite à une réunion des Présidents de CODEP tenue en amont du CODIR et présentée par Pascal CAZAUX en conclusion de la séance, consiste à solliciter l'intégration au sein du Bureau de ligue de 2 représentants des CODEP (un pour les moins de 5000 licenciés et un pour les plus de 5000).
Les 8 membres du Bureau de ligue ayant été élus par ce même CODIR et ce rôle ayant été dévolu à l'un de ses membres en l'occurrence Christian DANDALEIX, en application du programme de la liste élue, **la proposition de Pascal est rejetée à l'unanimité du Bureau.**

Les 12 Présidents pourront siéger au sein de la C° présidée par Christian DANDALEIX qui présentera les demandes formulées au Bureau et, inversement, fera redescendre d'éventuels questionnements de la ligue vers les CODEP.
Réponse écrite à Pascal Cazaux : Michel

12/ REUNION SALARIES SPORTIFS LE 29 novembre GRADIGNAN
Les salariés de l'équipe technique de la ligue seront réunis comme l'ont été les salariés de l'équipe adm/dévt le 18 novembre dernier. L'objectif est de ''faire connaissance'' et de leur présenter les grands axes de notre programme.
Les membres du Bureau et chargés de mission disponibles sont invités à y participer.

13/ RESPONSABLE SC LIGUE
Pierre BELLAMY sera le responsable élu en charge de la validation des dossiers de demande de missions de service civique formulées par les clubs, en étroite collaboration avec la salariée en charge du dossier, Sylvie MIOT (basée au pôle de Niort).

14/ CHARGE DES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS
Compte-tenu de son appartenance à certains d'entre eux (CRDS, COSMOS, STAPS), **Philippe AUTIER sera en charge des relations avec les organismes extérieurs** (CROS, CRDS, COSMOS, STAPS, SUAPS, autres ligues…), en relation avec les C° concernées.

15/ REFERENT DE LIGUE POUR CMB
Michel RECHEDE sera l'interlocuteur demandé par la FFR pour validation des propositions de CMB émanant de la FFR.

16/ DEMANDES D'AIDE EXCEPTIONNELLE DU POITIERS EC RUGBY ET DES MYOSOTIS DE TULLE
Ces demandes respectivement transmises par Jean-René MALEN et Cécilia SAUBUSSE, ne peuvent être suivies d'effet car elles ne sont pas inscrites au budget de la ligue et engendreraient, dans un souci d'équité, une généralisation à d'autres clubs aux problèmes similaires.

Le Bureau entend toutefois leur bien fondé et demande à la C° des Epreuves d'intégrer autant qu'il se peut le critère géographique dans la constitution des poules ; il informera le club de TULLE de la possibilité de postuler à l'obtention d'aides fédérales spécifiques aux équipes féminines.
Contact avec MYOSOTIS TULLE pour aides FFR : Florian MERCADER
Réponse écrite au Poitiers EC : Denise LARROUDE

17/ DECISION TJ DIFFEREND LIGUE/RHINO (Jacques)
Nous avons reçu les conclusions du Tribunal Judiciaire en première instance sur le différend qui nous oppose à notre ancien équipementier RHINO (Twiga Sport).

Il a été débouté de l'intégralité de ses demandes indemnitaires, ce qui est un point positif à date pour la Ligue, dans l'attente de la constitution d'un éventuel appel par RHINO, qui devra être formulé dans le délai d'un mois à compter de la réception de la décision de justice.
Jacques suivra ce dossier en collaboration avec Sébastien CONCHY.

Michel RECHEDE
Président

